# JULES-RAYMOND DE SOLIER « PREMIER ÉCRIVAIN GÉNÉRAL DE LA PROVENCE » ÉDITION DES RERUM ANTIQUARUM ET NOBILIORUM PROVINCIAE COMMENTARII

PAR

AGNÈS LE MENN

licenciée ès lettres

#### INTRODUCTION

En Provence, la seconde moitié du XVI" siècle est une période de transition politique et culturelle. Cette province entre à peine dans les courants humanistes qui existent déjà dans le reste de l'Europe. Dans ce contexte, Jules-Raymond de Solier est l'un des premiers humanistes provençaux, dont les centres d'intérêt sont nombreux et variés. Son ouvrage, les Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii fait figure de synthèse entre l'étude chorographique et géographique, et les ouvrages d'« Antiquités ».

#### PREMIÈRE PARTIE

#### BIOGRAPHIE DE JULES-RAYMOND DE SOLIER

#### CHAPITRE PREMIER

PROBLÈMES POSÉS PAR LA BIOGRAPHIE DE JULES-RAYMOND DE SOLIER

Le peu que l'on savait jusqu'à présent sur Jules-Raymond de Solier n'était connu que par les travaux de l'érudit aixois Pierre-Joseph de Haitze. Cependant, il a été possible de retrouver, en particulier dans les insinuations du parlement d'Aix et dans les passages raturés des Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii, des renseignements qui éclairent certaines périodes de son existence.

#### CHAPITRE II

#### ORIGINES FAMILIALES

L'armorialiste Robert de Briançon rattache Jules-Raymond de Solier et les siens à une famille noble descendant de l'écuyer napolitain de saint Elzéar de Sabran, souche des Solier d'Ansouis, Saignon et Pertuis.

On connaît le nom de son grand-père, Jean Solier, installé à Saignon. Ce dernier a eu au moins trois enfants : le notaire Gilles Solier, le médecin Hugues Solier et Madeleine Solier qui a épousé un noble dauphinois. En 1521, Gilles ouvre une étude à Saignon, puis la transfère dans la ville de Pertuis en 1524.

#### CHAPITRE III

#### JEUNESSE ET ÉTUDES

Jules-Raymond de Solier naît à Pertuis vers 1530. Très tôt, il montre de la curiosité pour les choses de la nature.

Sans doute bénéficie-t-il de l'influence de son oncle, le médecin botaniste Hugues Solier, auteur de Scholies sur les deux premiers livres d'Aetius et commentateur de Théophraste, qui jouit dans ce domaine d'une certaine renommée. Il a étudié à Paris, voyagé dans le sud de la France et en Italie. Il semble avoir été très proche de son neveu.

Peut-être sur son conseil, Jules-Raymond de Solier va étudier à Paris ; il suit des cours au Collège de France (Adrien Turnèbe et Oronce Fine) entre 1547 et 1555.

De retour à Aix, il poursuit des études de droit à l'Université d'Aix et reçoit son diplôme de docteur le 1<sup>er</sup> janvier 1556, entrant ainsi dans la société de ceux qu'on nomme les *egregii viri*. Il devient avocat au parlement d'Aix et jurisconsulte.

#### CHAPITRE IV

#### « L'ORACLE DE LA VILLE D'AIX »

L'historien Guesnay, évoquant la carrière de jurisconsulte de Solier, le surnomme « oracle de la ville d'Aix ». Il bénéficie du prestige des *egregii viri*, mais se considère comme un « modeste citoyen sans richesses ». Son père a quitté Pertuis pour s'installer près de chez lui. Durant les années 1556-1559, Solier fait ses premiers pas dans les milieux culturels aixois et commence la rédaction de son œuvre.

En 1560, il épouse Catherine Bonfils, fille d'un bourgeois d'Aix et sœur d'un avocat au parlement, d'une famille catholique. Les témoins assistant à l'établissement du contrat sont en majorité des avocats et des procureurs au parlement. Cependant, on note aussi la présence de Jean de Lire, peintre d'origine flamande ayant travaillé à Aix et à Pertuis. En 1561, naît le premier enfant du couple, Suzanne, qui, malgré le protestantisme de son père, est baptisée à l'église de la paroisse.

#### CHAPITRE V

#### LE TEMPS DES TROUBLES

En l'absence d'un pouvoir royal fort, la Provence est secouée par des conflits religieux intermittents, qui interfèrent avec des coteries nobiliaires. Les luttes atteignent leur paroxysme en 1562.

Solier quitte la ville d'Aix ; son père perd ses possessions à Pertuis, confisquées lors de la prise de la ville par le comte de Sommerive. Les Solier abandonnent la Provence, mais on ignore le lieu de leur retraite. Gilles meurt en exil, tandis que Jules-Raymond consacre tout son temps à l'étude.

Bien que prudent dans ses écrits, Solier témoigne cependant dans son ouvrage de ses sympathies huguenotes, notamment par d'acerbes critiques contre le clergé. On peut penser qu'il s'agit d'un calvinisme de type humaniste, peut-être introduit dans la famille par Hugues. En dépit de ses convictions, Jules-Raymond de Solier semble s'être montré tolérant dans sa vie de tous les jours.

#### CHAPITRE VI

#### LA SECONDE PÉRIODE AIXOISE

Jules-Raymond de Solier regagne Aix vers le printemps-été 1564. Il parvient à retrouver les papiers dispersés de son père. Sous l'impression laissée par le passage en Provence de Charles IX et de sa mère, il dédicace son œuvre au jeune roi. Il reprend sa vie publique, mais son protestantisme semble s'être endurci : il ne fait plus baptiser ses enfants dans l'église catholique.

Son activité culturelle ne faiblit pas. Il continue de fréquenter les milieux littéraires, notamment son ami Jean de Nostredame, pourtant ardent catholique, jusqu'à la mort de ce dernier en 1577.

Cependant, on sait peu de choses sur la fin de sa vie. Les guerres de Religion font rage de 1572 à 1580 et de 1585 à 1594. On suppose que Jules-Raymond de Solier quitte Aix lors de la deuxième crise et qu'il meurt loin de son logis, entre 1582 et 1595. Il semble avoir bénéficié de la protection de Marc-Antoine Garnier, conseiller du roi en la cour des Comptes, qui, par la suite, va veiller sur son jeune fils Hector et sur le manuscrit des Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii.

Dès la mort de Jules-Raymond de Solier, la famille retourne au catholicisme, comme en témoigne le mariage de sa fille Judith en 1595.

## DEUXIÈME PARTIE LE CONTEXTE CULTUREL

#### CHAPITRE PREMIER

LA PROVENCE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la Provence forme une unité culturelle homogène, en dépit des enclaves du Comtat Venaissin et de la principauté d'Orange. Le dernier comte a légué la Provence à Louis XI en 1481. Les rois de France ménagent son statut d'indépendance, défendu par les États. La création d'un parlement par Louis XII sanctionne un début de centralisation, renforcé par l'édit de Joinville de 1535, mais la menace représentée par les armées de Charles Quint provoque un ralliement idéologique des Provençaux à la Couronne.

La Provence présente un retard culturel important sur le reste de la France et de l'Europe. L'épisode de la papauté avignonnaise, comme la présence des comtes angevins, a surtout introduit le goût français et étouffé la culture occitane en Provence.

En conséquence, une incertitude linguistique entre provençal et français demeure durant toute la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, qui s'achève par le triomphe du français, en particulier dans les milieux parlementaires.

C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers noms d'un humanisme provençal : le président Meynier d'Oppède et Vasquin Philieul traduisent Pétrarque ; Marc Bertrand Maure commente Varron. L'humanisme prend alors une double direction, l'histoire (Melchior et Boniface de Séguiran de Vauvenargue, François de Clapiers, Jean de Nostredame, Quiqueran de Beaujeu) et la botanique (Jean Pena, Hugues de Solier).

#### CHAPITRE II

#### LES CORRESPONDANTS SUPPOSÉS DE JULES-RAYMOND DE SOLIER

Le seul intellectuel avec qui Solier reconnaît avoir entretenu des liens culturels et amicaux étroits est le procureur au parlement Jean de Nostredame, frère de Nostradamus, auteur des Vies des plus célèbres poètes provençaux et d'une Histoire de Provence restée manuscrite.

Leur collaboration intellectuelle se manifeste à travers des échanges de sources et des mentions réciproques. Ces circonstances ont amené certains historiens de la littérature à considérer que le « Moine des Isles d'Or », présenté par Nostredame comme une de ses sources principales, symbolisait en fait Jules-Raymond de Solier, mais cette identification semble aujourd'hui remise en cause.

Les autres correspondants de Jules-Raymond de Solier sont difficiles à identifier : quelques collègues jurisconsultes, peut-être le médecin arlésien François Valériole, certainement Nostradamus. Mais sans doute l'éventail de ses fréquentations est-il beaucoup plus large. Il est en tout cas bien au courant de la vie intellectuelle de son temps.

#### TROISIÈME PARTIE

#### LES RERUM ANTIQUARUM ET NOBILIORUM PROVINCIAE COMMENTARII

#### CHAPITRE PREMIER

LA RÉDACTION DES RERUM ANTIQUARUM ET NOBILIORUM PROVINCIAE COMMENTARII

On ne connaît le titre complet des Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae libri quinque que par l'historien aixois Jean-Scholastique Pitton: « Rerum antiquarum & nobiliorum Provinciae comentarii, in quibus praecipue de antiquo

statu & rep. Massiliensium agitur, nec non aliarum civitatum. Accessit chronicus catalogus regum, imperatorum, comitum et aliorum qui rerum Provincialium potiti sunt ab anno ante Christum 593. circiter: adjunximus quoque pro nummorum & numerorum antiquorum intellectu eorundem summam ex Budaeo & aliis classicis scriptoribus, Ivlio Raimvndo Solerio Pertusensi autore, ad christianissimum Gallorum regem Carolum nominis nonum». Ce titre fait apparaître l'aspect « Antiquités », renvoyant à un genre littéraire très répandu au milieu du XVI siècle, et celui de « Commentaire », qui se rapporte à la littérature chorographique et géographique.

Solier laisse transparaître quelques-unes de ses méthodes de travail. Il a accès à un grand nombre d'ouvrages, mais il cite également beaucoup d'auteurs à travers d'autres. Il n'hésite pas à voyager pour vérifier ce qu'il entend dire.

Solier appartient à un milieu français ; il utilise pourtant le latin : en effet, comme il le fait comprendre dans sa *Préface dédicatoire au roi Charles IX*, il voudrait faire résonner la renommée de la Provence non dans le cadre du royaume de France, mais dans celui de l'Europe.

#### CHAPITRE II

#### LES MANUSCRITS DES RERUM ANTIQUARUM ET NOBILIORUM PROVINCIAE COMMENTARII

Le seul manuscrit autographe connu de Solier est le manuscrit 758 de la bibliothèque Méjanes d'Aix. Il s'agit d'un manuscrit de lecture devenu manuscrit de travail. Sa rédaction a eu lieu entre 1559 et 1569. Une seconde version semble avoir existé avant 1564, dédicacée au roi Charles IX. Le manuscrit d'édition a été en la possession de l'avocat Scipion Dupérier; on en retrouve la trace, semble-til, au XIX<sup>e</sup> siècle aux mains d'un propriétaire anonyme qui prétend ne posséder qu'un « fragment » qu'il refuse de montrer aux chercheurs. Il comprend le sixième livre de *Chroniques* à présent disparu. Toutes les autres copies ont été recopiées sur un manuscrit unique, la copie lacunaire et imparfaite de l'antiquaire arlésien Terrin d'Arles.

#### CHAPITRE III

#### LES DÉDICACES ET LES CONCLUSIONS

La Préface dédicatoire au roi Charles IX renseigne sur la conception qu'a Jules-Raymond de Solier des historiens-hommes publics, qu'il verrait volontiers stipendiés par la couronne (lui y compris). Il a traduit cette Dédicatoire en latin en 1577 pour Henri III, mais reprend la première Dédicatoire pour la modifier, l'adressant cette fois à la reine Catherine de Médicis. Ce texte présente la ville de Marseille, politiquement autonome et moralement parfaite, comme un exemple audessus même de la ville de Rome.

#### **OUATRIÈME PARTIE**

#### LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE L'ŒUVRE DE JULES-RAYMOND DE SOLIER

#### CHAPITRE PREMIER

#### JULES-RAYMOND DE SOLIER GÉOGRAPHE

Les Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii appartiennent au type dit « chorographique », la description générale d'une région, terme calqué sur un mot grec de Ptolémée. Il diffère de la cosmographie humaniste de Thévet ou d'Apian par un point de vue centré sur le détail et une orientation résolument passéiste, définie en 1555 par Jérôme Cardan. La chorographie de Solier tourne le dos aux divisions officielles de la Provence (sénéchaussées) au profit d'une division historique et culturelle. Il critique abondamment les géographes contemporains. Il s'attache également aux phénomènes physiques et scientifiques, mais aussi à la vision bucolique de sa province actuelle, visiblement inspirée du De laudibus Provinciae de Pierre Quiqueran de Beaujeu, paru à Paris en 1551. Les détails qu'il y rapporte sont utiles à l'étude de la Provence du XVI' siècle dans son aspect le plus vivant.

Jules-Raymond de Solier est également astronome. Il a réalisé une sphère stellaire connue par le témoignage de P.-J. de Haitze. Cette science qu'il a apprise sous Oronce Fine lui est utile également pour son œuvre cartographique : deux cartes de la Provence, aujourd'hui perdues, mais qui ont peut-être servi de modèle à celle de Bompar (1592), la plus ancienne connue.

#### CHAPITRE II

#### LES ASPECTS LITTÉRAIRES

Sans être un ouvrage littéraire, les Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii témoignent des talents poétiques de l'auteur, notamment dans ses traductions de vers latins. Il est délicat d'affirmer que l'épitaphe en vers du savant assassiné Erasme Reinhold est de lui, mais la possibilité est envisageable.

Son intérêt pour la littérature provençale non « scientifique » transparaît dans le chapitre qu'il consacre aux troubadours, dont il livre une liste copiée sur celle de Jean de Nostredame. Il utilise d'ailleurs les mêmes sources que ce dernier : des chansonniers anonymes, Pétrarque, et surtout l'humaniste italien Pietro Bembo.

Cependant, cet intérêt est peut-être dû à sa collaboration avec Jean de Nostredame. Si Solier souligne l'ancien prestige de la langue provençale, c'est pour la dire aussitôt moribonde.

#### CHAPITRE III

#### L'HISTOIRE

Les références à l'histoire antique entrent dans le schéma chorographique. Quant à l'histoire médiévale et contemporaine, elle est très minimisée dans les Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii, car elle devait faire l'objet du livre VI, une chronique des souverains de la Provence depuis l'Antiquité. Solier a mis à profit pour cette histoire les sources de Jean de Nostredame, qui couvrent surtout l'Antiquité et la fin du Moyen-Age : des chroniques anonymes, mais aussi des auteurs contemporains, provençaux ou non, et du haut Moyen Age.

#### CINQUIÈME PARTIE

#### JULES-RAYMOND DE SOLIER ET LA CURIOSITÉ

#### CHAPITRE PREMIER

LA CURIOSITÉ PROVENÇALE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Solier s'est intéressé à de nombreux domaines de la connaissance, si bien qu'on ne peut tous les couvrir que par l'expression « curieux ».

Il possédait d'après P.-J. de Haitze un cabinet de curiosités dans son étude d'Aix. Ce n'est pas le premier cabinet provençal et aixois, mais il se distingue des autres car il n'est pas uniquement consacré aux antiquités. Cependant, Solier semble considérer les sciences naturelles au point de vue des ressources plus que celui des curiosités, éloignant la monstruosité de son exposé. Toujours d'après Haitze, ce cabinet aurait été le noyau de celui du futur « chiméliarque royal », Pierre-Antoine Rascas de Bagarris.

#### CHAPITRE II

#### L'ARCHÉOLOGIE DANS L'ŒUVRE DE JULES-RAYMOND DE SOLIER

Solier considère surtout les antiquités comme témoins de l'ancienneté, mais néglige les aspects esthétiques.

Ses sources dans ce domaine sont précises : les Commentaria reipub. Romanae de Wolfgang Lazius (Bâle, 1551), le Discours de la religion des anciens Romains

de Guillaume Du Choul (Lyon, 1556), les Illustres observations antiques de Gabrielo Simeoni (Lyon, 1558).

Le domaine le plus abondamment abordé par Solier est celui de l'épigraphie. L'épigraphie provençale n'a guère suscité beaucoup d'ouvrages, même si on retrouve quelques inscriptions dans des corpus européens et dans des cosmographies.

Dans la deuxième moitié du XVII siècle, quelques Provençaux ont donné des listes d'inscriptions : le Montpelliérain François Valériole, Arlésien d'adoption, en 1573, l'Arlésien Lantelme de Romieu en 1574, Balthasar de Burlée en 1575. Solier, en 1559, est le plus ancien épigraphiste provençal, même s'il ne retranscrit pas toujours les inscriptions directement et même si elles contiennent des erreurs. Certaines se révèlent même être des forgeries. Il parle aussi (mais moins) des monuments, certains identifiables, d'autres sous le terme générique de « turres ».

#### SIXIÈME PARTIE

#### LA POSTÉRITÉ

Seul le livre I des Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii a été publié sous le titre les Antiquitez de Marseille (Cologny, 1615). Le reste, bien que manuscrit, a servi de modèle et d'inspiration à la Chorographie d'Honoré Bouche et a été utilisé par la plupart des érudits du XVIII et du XVIII siècle.

#### CONCLUSION

Les Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii sont surtout caractéristiques de la vie culturelle provençale au milieu du XVI siècle. L'ouvrage n'est novateur que dans ce contexte de retard culturel. La naissance à la fin du siècle d'un milieu littéraire brillant rejette des œuvres telle que celle de Solier dans le passé. Cependant, il demeure précurseur, par ses travaux, du grand curieux aixois Nicolas Fabri de Peiresc, et surtout honore par son travail sa patrie, la Provence.

### ÉDITION COMPLÈTE DES RERUM ANTIQUARUM ET NOBILIORUM PROVINCIAE COMMENTARII

Le texte est édité d'après le manuscrit 758 de la bibliothèque Méjanes.

#### ANNEXES

Édition des fragments restants des parties disparues des Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii. — Liste des sources utilisées par Jules-Raymond de Solier. — Table de concordance des inscriptions contenues dans les Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii et du Corpus inscriptionum latinarum. — Livret d'illustrations.